

Projet minier Matawinie à Saint-Michel-des-Saints

Le 14 février 2020

Madame Julie Forget, présidente
Monsieur Jacques Locat, commissaire
Bureau des audiences publiques sur l'environnement
140, Grande Allée Est, Bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

Objet : Projet minier Matawinie à Saint-Michel-des-Saints

Madame la présidente,
Monsieur le commissaire,

Je suis résidant de Saint-Michel-des-Saints, propriétaire riverain de la rivière Matawin, j'ai une maison depuis 1985, un garage et un immeuble de quatre logis depuis 2003. Je travaille dans le transport forestier depuis 1983 et je suis conseiller municipal depuis novembre 2013.

Le projet minier m'intéresse depuis le tout début, dès la découverte du gisement près du lac Villiers. Comme propriétaire de maison et travailleur sous-traitant, je prépare ma retraite pour dans quelques années (j'ai 57 ans) et j'espère bien que mes investissements me feront vivre une belle retraite.

Saint-Michel-des-Saints a toujours bien vécu avec la forêt et le tourisme. Malheureusement, depuis la crise forestière en août 2006, la principale source des travailleurs a été très ébranlée. La venue d'une nouvelle ressource naturelle, le graphite, offre une deuxième et différente industrie qui nous permettra de ne plus être une région mono-industrielle.

Point important : financier. L'exploitation du site donne de bons emplois, une augmentation de la population, agrandissement du village, plus de maisons et blocs appartement, plus d'élèves à l'école et un plus grand achalandage des restaurants, hôtels, commerces, etc.

Bruit : Le site de la mine étant à 5 km du village, cela devrait être plus silencieux que la scierie, que je suis très content d'entendre fonctionner.

Explosion : durée d'environ 1 à 2 secondes, pas vraiment d'impact pour les résidents.

Augmentation du transport : 100 000 t/m par année, divisé par environ 37 000 kg = quelque 2 703 voyages sur 50 semaines pour 54 voyages/semaine, soit quelque 10 voyages par jour en « dry box » ou van fermée. Ce sera beaucoup moins que lorsque l'usine de panneaux OSB de Louisiana Pacific fonctionnait, et que 4 camions/heure, 7 jours/7, 24 heures/24, voyageaient à l'usine (entrées et sorties).

Eau, bassin versant, rivière Matawin : La municipalité a déjà commencé en 2018-2019 à analyser des échantillons d'eau à quelques endroits stratégiques dans les cours d'eau : ruisseau à l'eau morte, rivière Matawin et lac Taureau.

Autres inquiétudes : il y a beaucoup de lois à respecter, des paliers de gouvernement fédéral, provincial et municipal. Il y a plusieurs mines au Québec été ce n'est pas la première mine de graphite. Ce n'est pas non plus du charbon, du gaz de schiste ou de l'uranium.

Je discute avec plusieurs personnes et je raconte que ça fait 26 ans que je fréquente la région de Mont-Laurier, plus précisément Kiamika et Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, où j'ai quelques amis. J'y passe plus de deux semaines par année en novembre à la chasse au chevreuil. Mon site est à environ 9 km de la mine de St-Aimé. Le seul élément qui me rappelle qu'il y a une mine à ciel ouvert, c'est la légère secousse ressentie à midi quelques fois par semaine, c'est tout.

J'ai eu la chance avec quelques personnes, en août 2017, de rencontrer le maire de St-Aimé d'alors, monsieur Pierre-Paul Goyette, et son prédécesseur, monsieur François Desjardins, qui cumulaient environ 20 ans de mairie, et de discuter des pour et des contre que peuvent occasionner l'exploitation d'une mine située directement dans le village.

Environnement, circulation, bruit, poussière, eau. L'eau de la rivière du lièvre après son utilisation est plus propre à la sortie qu'à l'entrée des tubulures (secteur agricole). Les installations sont équipées de sondes qui fonctionnent 24 h/24, 7 jours/7 pour sonner l'alarme et couper l'eau s'il y a un problème.

Circulation, bruit, poussière : aucun impact.

Le puits de l'eau du village est à 600 mètres de la mine, qui est à 1 km du lac des Îles, la rivière du Lièvre longe la totalité de la mine et le voisin immédiat est une ferme bovine.
En conclusion : après ma visite, j'ai été convaincu qu'il est possible d'exploiter la ressource naturelle qu'est le graphite sans pour autant sacrifier notre coin de pays.

Les discussions que j'ai eues avec mes amis du secteur Kiamika-St-Aimé ne sont que positives et les points positifs sont très avantageux.

En 30 ans de production, il y a eu un bris d'une digue servant à retenir les eaux usées, qui a rapidement été contrôlé sans réellement causer de dommage. Leur plus gros malheur c'est en fait que la mine est en fin de vie, le gisement ayant été complètement exploité...

Le contrôle, la surveillance et l'application des lois doivent être rigides et sans relâche. Je souhaite un développement durable, attrayant et enrichissant aux travailleurs de cette richesse naturelle, le graphite.

Bien à vous,

Gilles Sénécal
Natif, résident et travailleur de Saint-Michel-des-Saints